



Communiqué de presse

Journée mondiale sans tabac

LA FRANCE DOIT SORTIR DU TABAC

Paris, le 30 mai 2011 – Le tabac tue 60 000 personnes par an en France et 6 millions dans le monde. 7 personnes meurent prématurément par jour en France de leur consommation de tabac. 11 personnes toutes les minutes au niveau mondial ! La France fait partie des très mauvais élèves : 31 % des adultes fument vs 21 % en Grande-Bretagne ou 13% en Californie ! Historiquement et légitimement très impliquée dans le combat contre le tabac, la Ligue contre le cancer passe à la vitesse supérieure et exige que la France sorte du tabac d'ici 2030. Au niveau mondial, la Ligue demande la mise en place d'un dispositif global d'actions décisives comme l'instauration d'un prélèvement solidaire sur les ressources engendrées par les produits du tabac.

« Grâce à la force de nos 727 000 adhérents et de nos milliers de bénévoles, je mettrai toute mon énergie pour que la Ligue mette en œuvre cette sortie du tabac » **explique le professeur Gilbert Lenoir, président de la Ligue contre le cancer.** « Je tiens à préciser que sortir n'est pas interdire. Nous ne gagnerons pas sur le terrain de la prohibition. Nous gagnerons étape après étape grâce à des mesures bien préparées et concertées entre les différents acteurs de lutte contre le tabac afin de désintoxiquer notre société et les États de la dépendance au tabac ».

40 ans de stratégies antitabac n'ont obtenu qu'une efficacité partielle incompatible avec un énorme et insupportable tribut humain et social payé par toute la société.

Combien de morts et de victimes faudra-t-il pour qu'une lutte antitabac efficace soit effective ? Nous ne pouvons plus rester inactifs et imperturbables. Les 2 compteurs tournent : 6 millions de morts du tabac par an dans le monde et des dizaines de milliards de dollars encaissés par les industriels du tabac. Agissons ! La Ligue ne restera pas muette avant le sommet des Nations unies les 20 et 21 septembre à New York et le G20 de Cannes en novembre prochain.

« La Ligue, porte-parole des victimes d'aujourd'hui et de demain, a décidé en toute indépendance de lancer le coup d'envoi de la désintoxication de la société et de l'État » **confirme Gilbert Lenoir, président de la Ligue contre le cancer.**

En France, le premier Plan cancer avait déclaré la guerre au tabac : en 2003-2004, le prix des paquets de cigarettes a augmenté de 40% entraînant un arrêt chez 1,5 à 2 millions des personnes dépendantes. Après un gel fiscal de quatre ans, les trois dernières augmentations du prix du tabac depuis 2008 sont trop faibles pour avoir un impact sur la consommation. Par ailleurs, il faut bien réaliser que les taxes du tabac représentent 13 milliards d'euros du budget de l'État français. En sachant que l'impôt sur le revenu représente 55 milliards d'euros, nous ne pouvons que constater que l'État français est le 1^{er} dépendant du tabac.

L'absence de contrôle dans les lieux publics et cafés-restaurants entraîne un laxisme inadmissible. La Ligue le dénonce et demande à l'État de contrôler et de sanctionner les dérives intolérables et meurtrières. Les décrets Bertrand sont une avancée majeure. Leurs piétinements, une dérive et un danger pour toute la société.

Première cause de mortalité prématurée et première cause de cancers évitables, le tabac tue massivement 6 millions de personnes chaque année dans le monde. Responsable de la mort d'1 personne adulte sur 10, le tabac est le facteur majeur des maladies non transmissibles (MNT) : maladies cardio-vasculaires, cancers, maladies respiratoires chroniques et diabète. Si la tendance se poursuit, les décès pourraient atteindre le chiffre de 10 millions par an à l'horizon 2020.

Nos jeunes collégiennes et lycéennes fumeuses sont susceptibles, si rien n'est fait, de faire partie des 40 000 femmes françaises qui décèderont d'un cancer du poumon en 2020...



Prévalence du tabagisme en France (depuis 5 ans)

- Chez les 15-75 ans : + 2 points
- Chez les femmes de 45 à 65 ans : +7 points
- La mortalité par cancer du poumon chez les femmes de 35 à 44 ans a été multipliée par 4 dans les 15 dernières années

Dans le même temps, l'industrie du tabac est une industrie florissante

Augmentation des chiffres d'affaires, explosion des bénéfices, innovation des stratégies marketing... les grandes firmes du tabac se portent bien. Leur santé financière n'a pas connu la crise ! Et pourtant, elles continuent à tuer, mentir, polluer et appauvrir les populations les plus fragiles.

« Les trois dernières augmentations des prix en France, de moins de 10% à chaque fois, ont été calculées pour avoir un effet nul sur la consommation et pour accroître les profits de l'industrie du tabac, » constate le professeur Albert Hirsch, responsable du programme tabac à la Ligue contre le cancer. « D'ailleurs la dernière augmentation de 6% a été obtenue à la demande de l'industrie du tabac, preuve de la non incidence de cette mesure en matière de santé publique ».

LA LIGUE DIT STOP !

Pour sortir la France du tabac, il faut de l'ambition, de l'audace et de la démocratie !

La Ligue contre le cancer profite de la journée mondiale sans tabac pour appeler à une forte mobilisation, citoyenne et internationale et pour accompagner la société française à sortir de l'emprise du tabac d'ici 2030. Elle prend, ainsi, la tête d'un mouvement international pour la mise en place d'un dispositif global d'actions décisives comme un plan global international notamment européen (4 pays européens se sont déjà engagés dans la sortie du tabac) et la mise en place d'un prélèvement solidaire sur les ressources engendrées par les produits du tabac. Objectifs de ce prélèvement à l'échelle mondiale : accompagner les fumeurs dans l'arrêt, financer des campagnes de prévention et des actions de terrain concrètes, contrer les lobbies, désintoxiquer la société française, financer les plans de lutte contre les maladies non transmissibles.

L'obtention d'un prélèvement solidaire tabac : 1^{re} étape du combat

La Ligue propose un financement innovant par une mesure populaire et économiquement indiscutable sans conséquence pour le consommateur : **un prélèvement solidaire tabac. Le prélèvement se fera sur les ressources engendrées par la vente des produits du tabac.** En fixant un montant additionnel de 10 cents de dollars par paquet, ce prélèvement permettrait de collecter 20 milliards de dollars. Selon le principe du pollueur/payeur, les fonds collectés seront ensuite destinés à la prise en charge des conséquences sanitaires et sociales de l'usage du tabac au niveau mondial, dans les pays industrialisés comme dans les pays émergents.

Cette vision globale de santé publique préfigure le modèle de combats à venir sur d'autres facteurs de risque des maladies non transmissibles.

Pour porter ce projet, la Ligue s'appuie sur un calendrier précis autour des rassemblements étatiques à venir : sommet des Nations unies sur les maladies non transmissibles à New York au mois de septembre, réunion du G20 sous la présidence française en novembre. Membre fondateur de l'Union internationale contre le cancer (UICC), la Ligue comptera sur le soutien de cette entité mondiale en tant que membre consultatif de l'organisation des Nations unies.

Question de santé majeure, problème économique, politique, juridique, social et éthique : seule une appropriation collective du problème peut le résoudre et cela passe par la désintoxication de la société de ce poison connu, puissant et ravageur

Malgré quelques mesures législatives prises au coup par coup (images chocs, interdiction de la publicité sur de nombreux supports, interdiction de fumer dans les lieux publics, cafés et restaurants, etc.), les chiffres font état d'une situation catastrophique. La Ligue contre le cancer met en cause le fléchissement des volontés politiques françaises, européennes et internationales.

Sortir du tabac en 20 ans, comment faire ?

La Ligue contre le cancer s'est fixée un seul but : la sortie du tabac d'ici 2030. Pour cela, elle s'appuie sur la convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT), ratifiée par les États membres de l'OMS. La Ligue contre le cancer souhaite mobiliser les sociétés, les États, à travers un dispositif global d'actions de prévention et de lobbying pour :

- des financements de programmes de recherche dédiés notamment sur les addictions
- la mise en place d'une éthique de la fiscalisation étatique
- une inscription de l'épidémie globale du tabac au cœur d'un traitement global des maladies non transmissibles
- **l'obtention d'un prélèvement solidaire tabac**

Les mesures concrètes au niveau européen et international :

- la fin des publicités et des outils marketing près des points de vente
- la fin des boosters, des cigarettes électroniques, des cigarettes bonbon,...
- l'obtention d'un prix unique européen à partir du prix le plus élevé (Royaume-Uni = 7,4 € le

paquet)

- la mobilisation des douanes pour lutter contre le trafic transfrontalier et la contrebande
- un accompagnement à l'arrêt notamment pour les populations les plus vulnérables

Les mesures concrètes au niveau français :

- une vigilance accrue dans le respect de l'interdiction de fumer dans les cafés-restaurants et lieux publics avec des sanctions
- des augmentations conséquentes et récurrentes des produits du tabac
- l'adoption du paquet générique
- un respect strict de l'interdiction de vendre des cigarettes aux mineurs

La Ligue a, plus d'une fois, démontré ses positions dans la lutte contre le tabac. Grâce à sa capacité pour rassembler l'opinion, la Ligue s'est mobilisée en faveur de la loi Evin en 1991, a fondé, avec le CNCT, l'Alliance contre le tabac en 1991, et a collecté la signature de plus de 350 000 personnes pour l'interdiction de fumer dans les lieux publics... Aujourd'hui donnons, ensemble, un nouvel élan !

Retrouvez dès 18h, aujourd'hui, le programme de la lutte antitabac de la Ligue contre le cancer en vidéo sur www.ligue-cancer.net. Nos images seront disponibles pour vos reportages.

Dernière minute :

Pour faire suite aux déclarations de Xavier Bertrand de ce jour, la Ligue se félicite de la mobilisation des préfets et du ministère de l'Intérieur pour plus de sévérité pour l'application stricte des décrets Bertrand réglementant l'interdiction de fumer au travail et dans les lieux publics et la mobilisation des douanes et de la police pour lutter contre la contrebande.

La Ligue félicite la décision de Xavier Bertrand de mettre en place avant l'été un groupe de travail *ad hoc* dont l'objectif est de sortir la France du tabac dans le contexte international. La Ligue accepte de participer à ce groupe pour proposer un plan d'actions et notamment parvenir au déploiement du prélèvement solidaire tabac.

À propos de la Ligue contre le cancer

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique et premier financeur privé de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de plus de 727 000 adhérents et 12 000 bénévoles réguliers, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans trois directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider. Aujourd'hui, la Ligue fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant de nombreuses personnes sur tous les territoires, dans tous les milieux sociaux, culturels et économiques. La Ligue contre le cancer devient ainsi un acteur majeur de la démocratie sanitaire et sociale renforçant la cohésion sociale sur tout le territoire national y compris dans les DOM-TOM. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net / facebook.com/laliguecontrecancer / twitter.com/laliguecancer

Ligue contre le cancer

Elodie Audonnet / 01 53 55 25 31 – audonnete@ligue-cancer.net

Wellcom

Aelya Noiret / Céline Kéruzoré / Laurane Froment / 01 46 34 60 60 - an@wellcom.fr